



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège PIERRE ET MARIE CURIE
PONT-AUDEMER**

Pont-Audemer, le 01/04/2021

Modalités de l'enseignement au collège Pierre et Marie Curie à compter du 5 avril 2021

A la suite des annonces du Président de la République du mercredi 31 avril 2021, de nouvelles mesures concernant les établissements scolaires s'appliqueront à partir du 5 avril 2021 (hors Outre-mer), dans le cadre de la stratégie de freinage de l'épidémie de Covid-19.

Ces mesures prévoient :

- A partir du 5 avril, des cours en distanciel pour les écoles, collèges et lycées
- A partir du 12 avril, deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
- A partir du 26 avril, le retour en classe pour les écoles maternelles et élémentaires, et des cours en distanciel pour les collèges et lycées
- A partir du 3 mai, le retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées.

